

Feuille de route 2030 : Agir maintenant pour transformer le défi climatique en opportunité de relance économique

Montréal, 24 février 2021 - Il faut dès maintenant une mobilisation de tous les acteurs des énergies renouvelables du Québec pour répondre au besoin énergétique auquel fera face le Québec afin d'atteindre ses cibles de diminution de GES et de transition énergétique d'ici 2030. En démarrant maintenant les actions pour combler ce besoin qui, selon les modélisations disponibles, représente environ 56 TWh, le Québec transformera le défi climatique en opportunité de relance économique et de développement régional. À la clé de cette grande mobilisation, des investissements de l'ordre de 10,3 à 13,2 milliards de dollars dont bénéficieront toutes les régions du Québec. Telles sont les conclusions de la **Feuille de route 2030** dévoilée aujourd'hui par l'Association québécoise de la production d'énergie renouvelable (AQPER).

Atteindre nos cibles climatiques : un puissant levier de croissance

« Fruit d'un vaste exercice de réflexion et d'analyse par les acteurs des différentes filières d'énergie renouvelable (éolien, solaire, petite hydraulique, gaz naturel renouvelable, biomasse, biocarburants, et hydrogène), la **Feuille de route 2030** identifie les étapes de déploiement des capacités de production d'énergie renouvelable dont le Québec aura besoin pour répondre à ses ambitieux objectifs énergétiques et climatiques. L'efficacité énergétique, le marché du carbone et la hausse de production d'énergie renouvelable sont nos principaux outils et chacun doit être utilisé », a déclaré le président-directeur général de l'AQPER, Gabriel Durany.

Par le biais des efforts des producteurs indépendants et en partenariat avec les communautés québécoises, il sera possible de faire émerger de nouvelles filières industrielles vertes, de renforcer la résilience de l'ensemble des régions du Québec face aux changements climatiques et, ultimement, de maintenir le leadership climatique québécois pour la décennie à venir. De plus, la **Feuille de route 2030** favorisera l'utilisation des bonnes énergies aux bons endroits, et ce, à bas coût, améliorera la balance commerciale du Québec tout en mettant de l'avant les principes de l'économie circulaire qui auront certainement des retombées économiques régionales significatives.

Cette modélisation rigoureuse de nos besoins en énergie renouvelable repose sur les travaux des spécialistes de la firme Dunsky qui ont produit le rapport sur les *Trajectoires de réduction d'émissions de GES du Québec – Horizons 2030 et 2050*. Ce rapport démontre clairement que pour répondre à l'électrification croissante des systèmes (dans les transports, les bâtiments et l'industrie), il sera nécessaire, tout d'abord, de consommer l'électricité plus efficacement (en privilégiant l'efficacité énergétique), mais également d'augmenter la production d'électricité renouvelable, à partir de sources propres comme l'éolien, l'hydroélectricité et le solaire. À cela, s'ajoute une hausse significative de production des bioénergies afin de fournir un appui stratégique aux efforts d'électrification. Même après avoir pris en considération d'importants efforts d'efficacité énergétique, d'ici 2030 il nous faudra compter

sur 29,5 TWh de plus en électricité renouvelable et augmenter de 96 PJ (3,6 pétajoules = 1 TWh donc 96 PJ = 26,5 TWh) notre production de bioénergies.

Propulser nos énergies

Les travaux de la **Feuille de route 2030** que dévoile aujourd'hui l'AQPER se sont étalés sur plusieurs mois et font clairement ressortir que le Québec ne peut faire appel qu'à une solution unique pour combler son besoin et atteindre ses objectifs, mais qu'il doit plutôt envisager de recourir à la synergie de toutes les filières d'énergie renouvelable. De ce fait, elle prévoit que les producteurs indépendants, Hydro-Québec, les gouvernements, le milieu municipal, les communautés autochtones et le milieu financier devront se mobiliser vers cet objectif commun de 2030.

Au chapitre de l'électricité renouvelable, la **Feuille de route 2030** propose une approche dans laquelle Hydro-Québec contribuerait à l'augmentation de 29,5 TWh dans une proportion de 15 à 20 TWh et les producteurs indépendants de 9,5 à 14,5 TWh. De manière réaliste, les membres de l'AQPER estiment que la part de la filière éolienne serait de 7,5 à 11 TWh, celle de la filière solaire de 1 à 2 TWh et enfin la petite hydraulique fournirait quant à elle de 1 à 1,5 TWh. Au chapitre des bioénergies, dont la production doit augmenter de 96 PJ, l'augmentation de production des biocarburants serait de l'ordre de 59,5 PJ, celle du gaz naturel renouvelable de 19,5 PJ et enfin la biomasse de 17 PJ.

FEUILLE DE ROUTE 2030

Électricité renouvelable

Besoin : 29,5 TWh d'ici 2030 dont 9,5 à 14,5 TWh des producteurs indépendants et 15 à 20 TWh d'Hydro-Québec

Investissement : 5 à 7,8 milliards de dollars

Énergie éolienne

- 7,5 à 11 TWh d'ici 2030
- Investissement : 3,1 à 4,8 milliards de dollars
- Avantages : Électricité abordable, développement régional, partenariats communautaires, création d'emplois non délocalisables

Petite hydraulique

- 1 à 1,5 TWh d'ici 2030
- Investissement : 500 à 600 millions de dollars
- Avantages : Expertise québécoise reconnue, développement régional, partenariats communautaires, résilience et sécurisation des barrages

Énergie solaire

- 1 à 2 TWh d'ici 2030
- Investissement : 1,2 à 2,3 milliards de dollars
- Avantages : Électricité abordable, partenariats communautaires, innovation et stockage, filière industrielle verte

Bioénergies

Besoin : 26,5 TWh (96 PJ) d'ici 2030

Investissement : 5,5 milliards de dollars

Avantages : Création de milliers d'emplois non délocalisables, amélioration de la balance commerciale du Québec, diminution immédiate des GES, favorise l'économie circulaire

Gaz naturel renouvelable

- 19,5 PJ d'ici 2030
- Investissement : 2 milliards de dollars
- Avantages : Développement régional, amélioration de la balance commerciale, favorise l'économie circulaire, améliore la gestion de la pointe

Biomasse

- 17 PJ d'ici 2030
- Les investissements liés au développement de cette filière n'ont pu être évalués dans le cadre du présent exercice
- Avantages : Création de plus de 3 600 emplois, développement régional, amélioration de la balance commerciale, favorise l'économie circulaire, améliore la gestion de la pointe

Biocarburants

- 59,5 PJ d'ici 2030
- Investissement : 3,5 milliards de dollars
- Avantages : amélioration de la balance commerciale, favorise l'économie circulaire, filière industrielle verte, diminution immédiate des GES

« Le défi qui se dresse devant nous est grand et la **Feuille de route 2030** démontre clairement l'urgence de tous se mobiliser et d'agir maintenant si nous voulons atteindre nos objectifs climatiques. Les producteurs indépendants de chacune des filières comprennent qu'ils détiennent une partie de la solution et sont prêts à déployer leurs énergies afin de prendre part à une relance économique verte et durable », a conclu Gabriel Durany.

Pour consulter la **Feuille de route 2030** (document complet) :

https://aqper.com/images/AQPER/2021Colloque/AQPER_feuillederoute_VF.pdf

Pour consulter le rapport sur les Trajectoires de réduction d'émissions de GES du Québec – Horizons 2030 et 2050 de la firme Dunsky : [cliquez ici](#)

laurence@aqper.com

À propos de l'AQPER

Active au Québec depuis trente ans, l'AQPER regroupe les intervenants du secteur des énergies renouvelables au Québec, tant au niveau des producteurs que des équipementiers et entreprises de biens et services. Elle intègre dans son champ d'action les filières hydraulique, éolienne, de la bioénergie ainsi que de l'énergie solaire.

L'AQPER a pour mission d'accroître la production d'énergie renouvelable de source indépendante et d'en maximiser la valorisation dans le portefeuille énergétique québécois. Les actions de l'AQPER sont fondées sur le respect des principes du développement durable et favorisent le développement économique tant des régions que des grands centres du Québec.

FEUILLE DE ROUTE 2030

Réussir sa transition énergétique et économique

Les principes directeurs:

La Feuille de route 2030 est un exercice qui cadre le déploiement énergétique nécessaire à l'atteinte des cibles climatiques du Québec en mobilisant l'ensemble des acteurs des filières d'énergies renouvelables.

1 Favoriser une énergie à bas coût et à fortes retombées économiques locales

2 Améliorer la balance commerciale

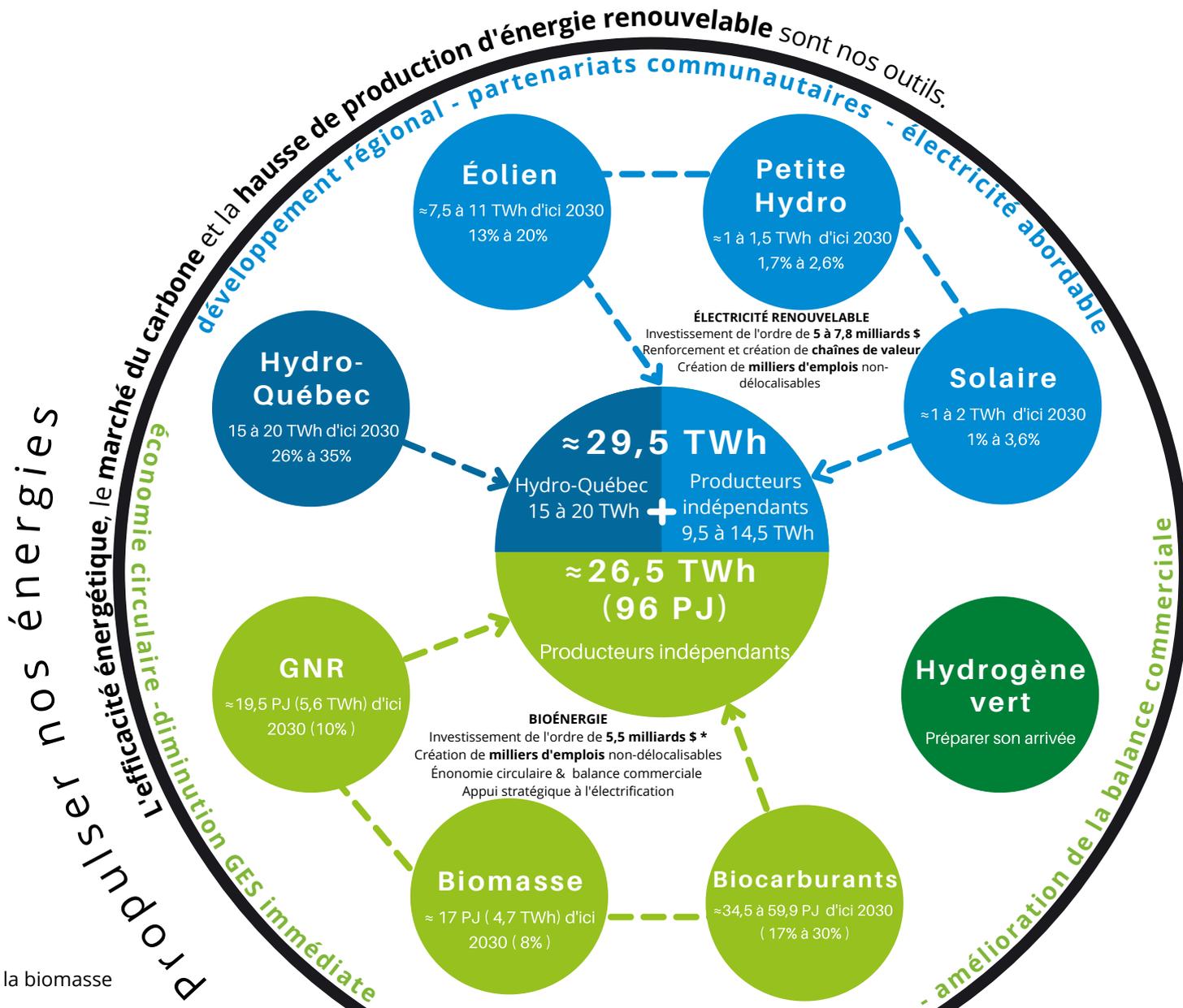
3 Utiliser les bonnes énergies aux bons endroits

4 Répondre aux enjeux de pointe

5 Favoriser l'économie circulaire

Le Québec aura des besoins de l'ordre de 56 TWh pour atteindre ses objectifs climatiques

Investissements de l'ordre de **10,3 à 13,2 milliards \$ ***



*Excluant la biomasse